

Compte rendu de la Commission Vie Locale, Communication et Associations du 14/04/2022 – 18h30

Présents : Richard Jazé, Monique Polster, Cécile Mallet, Stéphanie Darriet, Dominique Claverie, Gregory Holton, Alain Sidaoui.

Ordre du jour :

- Point sur les associations
- Préparation saison 2022/2023
- Nouveau dossier de subvention
- Divers : Mairie Vigilante, TLPE : Taxe Locale Publicité Extérieure, Label Village Prudent, Tableau d'occupation des salles

- Point sur les associations :

L'association *Ziquenfête* arrête son activité et a été dissoute au cours de leur dernière AG.

L'association *La Martillacaise* qui avait du mal à trouver des bénévoles, environ 120 personnes, pour la course du 1^{er} mai les a enfin trouvées.

L'association *Atelier des nuances* demande un nouveau créneau pour l'année à venir, à étudier lors de la mise en place du prochain planning.

L'association *Shraddha* (Yoga) souhaiterait ne plus être dans la salle de réunion de Tout Vent car il y fait trop froid en hiver. Nous allons étudier le problème de chauffage de cette salle avec la pose de nouveaux radiateurs programmables.

Des associations demandent beaucoup de clés, faut-il les faire payer et à partir de combien ?

Pour information, L'ASL et *Ca'Danse* ont chacune 9 clés car elles utilisent des salles différentes et ont beaucoup d'intervenants.

- Préparation saison 2022/2023 :

Le forum aura lieu le samedi 3 septembre de 9h00 à 13h00. Nous organiserons à l'issue un repas avec les bénévoles. Formule à définir.

Il a été décidé de recevoir les associations qui le souhaitent individuellement au mois de juin.

- Nouveau dossier de subvention :

Nous allons mettre en place un nouveau dossier de subvention, dont le modèle officiel est le Cerfa n°121156*06. Il devra être complété par le bilan financier, la dernière AG ainsi que des documents habituels. Ce dossier devra être déposé au plus tard fin décembre et sera traité en début d'année, pour les associations en difficulté nous pourrions faire une avance. Nous voterons donc au budget les subventions réellement demandées.

- Divers :

Mairie Vigilante : 1^{ère} réunion pour sa mise en place le 11 mai à 9h30.

TLPE : Taxe Locale Publicité Extérieure, nous devons voter avant le 1^{er} juillet pour une application en 2023. Cette taxe permettra de financer la Police Municipale.

Label Village Prudent : il faut récolter toutes les actions sur la sécurité routière et les améliorations effectuées depuis 2017.

Tableau d'occupation des salles : suite à la présentation d'un tableau réalisé à la demande de Danièle Berruyer, il a été décidé de remettre un lien sur le site internet de la mairie, il se trouve en bas de page : « Cliquez sur : Salles Communales Planning ».

Fin de la réunion à 20h00.